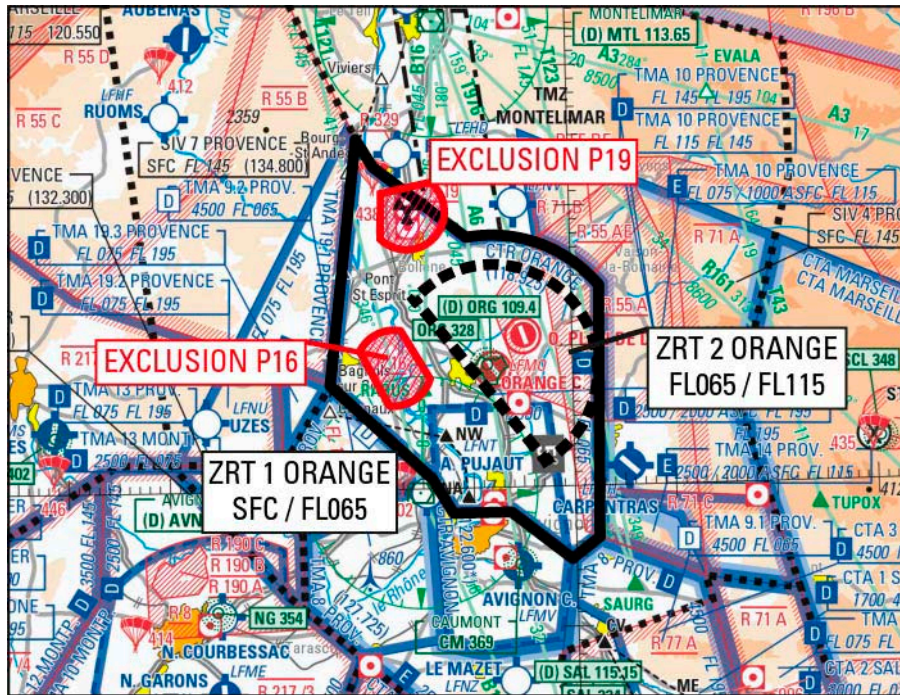


Objet : Création de deux ZRT (zones réglementées temporaires) pour les 80 ans de l'escadron de chasse 02.005
île de France d'Orange

Validité : Le 14 Octobre 2021

Lieu : FIR MARSEILLE (LFMM) ORANGE CARITAT (LFMO) AVIGNON CAUMONT (LFMV) ORANGE PLAN DE DIEU (LFPR)



ACTIVITÉ

Manifestation aérienne de grande importance comprenant des évolutions de patrouilles acrobatiques et d'avions d'arme.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ (UTC)

ZRT activable(s) le 14 Octobre 2021 : 07h00-16h00

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue :

ORANGE APPROCHE : 118.925 MHz

MARSEILLE INFO 120.550 MHz

PROVENCE INFO : 132.300 MHz

PROVENCE : 127.725 MHz

AVIGNON TWR : 122.6 MHz

STATUT

ZRT Orange

La ou les ZRT lorsqu'elle(s) est (sont) active(s) se substitue aux parties d'espaces aériens avec lesquelles elles interfèrent à l'exclusion de la P16 et P19.

GESTIONNAIRE

Escadron des services de la circulation aérienne d'Orange (ORANGE APP).

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION

CAM / CAG : contournement obligatoire pendant l'activité réelle sauf

- les aéronefs participants,
- les aéronefs autorisés par le gestionnaire,
- les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions et sur autorisation du gestionnaire.

SERVICES RENDUS

Contrôle, information de vol et alerte

COORDONNÉES GEOGRAPHIQUES ET LIMITES LATÉRALES

ZRT 1**Limites latérales** : identiques aux limites latérales de la CTR Orange à l'exclusion des zones P16 et P19**Limites verticales** : SFC / FL065ZRT 2**Limites latérales** :

044°13'34" N, 004°44'31" E

arc horaire de 7.50nm de rayon centré sur 044°08'24" N, 004°52'07" E

044°01'51" N, 004°57'08" E

044°13'34" N, 004°44'31" E

Limites verticales : FL065 / FL 115

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

Restrictions pendant l'activation des ZRT ORANGE :

- Limitations AD Avignon LFMV : approche à vue obligatoire, pas d'entraînement IFR
- Cheminement VFR : fermeture tronçon NA-Connaux (dans les 2 sens), utilisation obligatoire du cheminement via W – Connaux (W = point VFR de LFMV)
- Pas d'activité à partir du terrain du Plan de Dieu
- Pas d'activité d'aéromodélisme sur l'aérodrome du Plan de Dieu (zone 9711), à Pernes les Valayans (9533), sur la base aérienne 115 (9559), depuis Laudun (zone 9710)

ORGANISME A CONSULTER

Escadron des services de la circulation aérienne d'Orange

Tél : 04 90 11 56 11 (Chef de Quart)